

COMPTE RENDU CDGF 35 FSCF - LUNDI 22 AVRIL 2019

PRESENTS :

➔ NYS Carole, REINOSE Anne-Marie, JOLY Dominique, BEAUFILS Chloë,
DIVAY Adeline, PLIHON Nadège

ORDRE DU JOUR:

- Bilan de l'ensemble des compétitions Hiver
- Bilan de la compétition individuelle et réflexion sur le règlement pour la saison prochaine
- Préparation de la compétition départementale été Jeunesses – Aînées
- Organisation des formations départementales saison 2019 2020 (juges et autres...)

I. BILAN DES COMPETITIONS HIVER

La commission a comparé les classements des compétitions hivernales en équipes départementales avec les classements des régionaux :

Globalement les résultats semblent cohérents, il est à noter que les équipes du 35 lors des championnats régionaux se placent souvent dans la première partie du classement, même les équipes repêchées, leur qualification semble donc bien justifiée.

Certains écarts de points entre la première équipe et les suivantes dans certains palmarès posent cependant question tant sur le plan départemental que régional :

Poussines :

- Honneur : 3pts (département), 6pts (région) entre la 1^{ère} équipe et les suivantes, alors que les équipes suivantes partaient sur le maximum des degrés.
- Promotion Excellence : 2pts (département), 3pts (région)

Aînées :

- Excellence : plus de 10 points (département et région) entre la 1^{ère} et 2^{ème} équipe, qui s'explique par les 5^{èmes} degrés en barre
- Espoir B : 5 pts (département), 4pts (région) entre la 1^{ère} équipe et les suivantes alors que toutes les premières équipes partaient sur le maximum des degrés.

Les associations du département regrettent l'ambiance générale de la finale régionale jeunesse/ainée qui était dirigée par un timing trop serré.

II. BILAN DE LA COMPETITION INDIVIDUELLE ET REFLEXION SUR UNE ADAPTATION DU REGLEMENT

La compétition s'est déroulée à Dinan, organisée par la Beaumanoir.

Il faudra lors des prochaines compétitions accompagner les associations et les commissions qui n'ont pas l'habitude d'organiser des événements afin d'améliorer la préparation de la compétition : installation de la salle optimisée avant le jour de la compétition, organisation du secrétariat avec une imprimante et avec 2 personnes...

Il est à noter une augmentation croissante du nombre d'inscrites, certaines associations ne participant pas encore à la compétition.

Les salles pouvant accueillir cette compétition risquent de diminuer si l'augmentation des inscriptions continue. A Dinan la place pour le public pour ce championnat inter départemental était très juste.

Il va nous falloir réfléchir à adapter notre règlement ou le format de la compétition pour que cela reste cohérent.

- Dynamisme du classement : une catégorie aînée 3, une catégorie aînée 2 pour éviter les catégories avec une seule gym à la place des catégories cadettes – juniors – séniors ?
- Faut-il trouver des salles plus grandes pour accueillir ? Ou faut-il sélectionner plus l'accès à la compétition ?

L'année prochaine c'est au 35 d'organiser cette compétition, en fonction de la salle qui accueillera la compétition nous refferons un point sur le règlement si besoin.

La Commission Départementale regrette que cette compétition n'ait pas une réelle finalité régionale. La qualification pour le championnat régional individuel se faisant en fonction des compétitions imposés et non en fonction de la compétition départementale individuelle.

Dans la suite de la comparaison effectuée dans le premier point de cette réunion, une comparaison est aussi faite entre les catégories équipes et individuelles des inscrites.

Normalement la catégorie 3 correspond plutôt à des filles faisant du 4^{ème} degré, la catégorie 2 a des gyms effectuant du 5^{ème}/6^{ème} degré.

Ce n'est pas le cas de toutes les gyms. Certaines gyms de catégorie 3 venant de catégorie honneur, et certaines gyms de catégorie 2 venant de promotion excellence. Cela continue le questionnement de la première partie et cela montre l'incohérence entre les catégories imposées et les catégories individuelles.

Une gymnaste n'ayant pas pu concourir en PromoExc parce que n'ayant pas l'équipe pour ne peut pas participer au régional en catégorie 3 car elle n'aura pas fait ses points...

On retrouve aussi ici l'intérêt qu'il y aurait à avoir une compétition départementale qualificative pour le régional, les gymnastes pourraient se qualifier en fonction de leur niveau actuel dans leur catégorie, et non en fonction de ce qui est fait sur les imposés sur les hivers ou sur l'année passée.

Il y a eu de nombreux soucis avec les engagements des associations du 35 pour le championnat régional individuel

- Engagements non faits dans les temps et refusés
- Engagements avec critères de sélection non précisés ou sans demande de dérogation et refusés.

Les associations doivent être vigilantes aux dates d'engagement et bien remplir les tableaux afin de faciliter le travail de la commission régional et permettre à tous d'avoir la convocation dans des temps raisonnables.

III. PREPARATION DE LA COMPETITION DEPARTEMENTALE ETE JEUNESSES AINEES

Suite aux engagements de tous dans les temps, la convocation a été diffusée à la suite de la réunion.

Le questionnement des points précédents se poursuit avec les engagements aux étés, des associations avec des équipes 6^{èmes} degrés dans des catégories sans 6^{èmes} degrés, idem pour les 5^{èmes} degrés jeunes.

Peu d'équipes engagées dans les catégories départementales CAT 3 (1 équipe) CAT 4 (3 équipes) contre l'année passée 2 équipes en F4. Nous reverrons après la compétition si l'adaptation régionale a de l'intérêt.

Diminution du nombre d'équipes jeunes avec une augmentation du nombre d'équipes aînées : le nombre total d'équipes engagées est stable par rapport à l'année passée et correspond à ce qui avait été constaté suite aux compétitions hivernales.

Mise en place d'une formation juge Ensemble le dimanche de la compétition. Nous comptons sur la présence de toutes les associations ayant ensuite une F2 jeune avec mouvement d'ensemble pour permettre aux juges de s'entraîner et aux équipes elles-mêmes de voir ce qu'elles peuvent corriger.

Cette formation permet aux juges du département de se former directement sur le lieu de la compétition. Il est à noter que des juges Ensemble peuvent rentrer dans les quotas de juges pour aller aux fédéraux.

Le repos sera placé entre le saut et les barres. Cela nous paraît plus judicieux que entre le sol et le saut pour éviter les blessures.

IV. ORGANISATION DES FORMATIONS DEPARTEMENTALES SAISON 2019 2020

La fédération demande aux comités départementaux et régionaux de donner leurs dates de formations.

Les dates de formation juge sont en cours d'élaboration.

Il sera vu avec les AF3 du département pour la mise en place d'une ou plusieurs journées de « stage de perfectionnement » en fonction de la disponibilité.

Il serait intéressant de pouvoir varier le public visé et les lieux d'accueil.

Il est fait un bilan très positif de la proposition de stage lié à l'AF2 qui a eu lieu cette année : en tout 4 journées de stage ciblées sur des éléments précis.

Plusieurs associations du département y ont participé : Argentré, La Guerche, Vitry.

Les stagiaires « perfs », les stagiaires AF2 ont été ravis, les formateurs aussi. Merci aux parents et cadres AF3 bénévoles qui sont venus aider.

Prochaine réunion : Lundi 1^{er} juillet 20h30